

Guichet Unique de l'Habitat



Syndicat Mixte
**FLANDRE
ET LYS**

GUIDE DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE EN FLANDRE ET LYS



**AGENT
IMMOBILIER**



RÉNOVER
RÉHABILITER
AMÉLIORER
ADAPTER
LOUER
ACQUÉRIR

vosre logement
avec **Syndicat Mixte
FLANDRE
ET LYS**

Piloté par le Syndicat Mixte Flandre et Lys, le **Guichet Unique** de l'**Habitat Flandre et Lys** accompagne et informe les propriétaires occupants et bailleurs, ainsi que les futurs acquéreurs, sur les travaux de rénovation énergétique.

Le **GUH** assure un service public d'information et de conseil sur la rénovation énergétique pour tous (en maison individuelle, en co-propriété), que ce soit un vendeur ou un acquéreur.

Le **GUH** Flandre et Lys fait partie du réseau France Rénov. Un conseiller **France Rénov** reçoit sur rendez-vous en permanence sur notre territoire (Bailleul, Cassel, Hazebrouck, Laventie, La Gorgue, Neuf-Berquin, Merville, Steenvoorde).

Le **GUH** fait partie du réseau   **MaPrimeRénov'**  et 

Ce que le **GUH** / **France Rénov** vous apporte, ainsi qu'à vos clients :

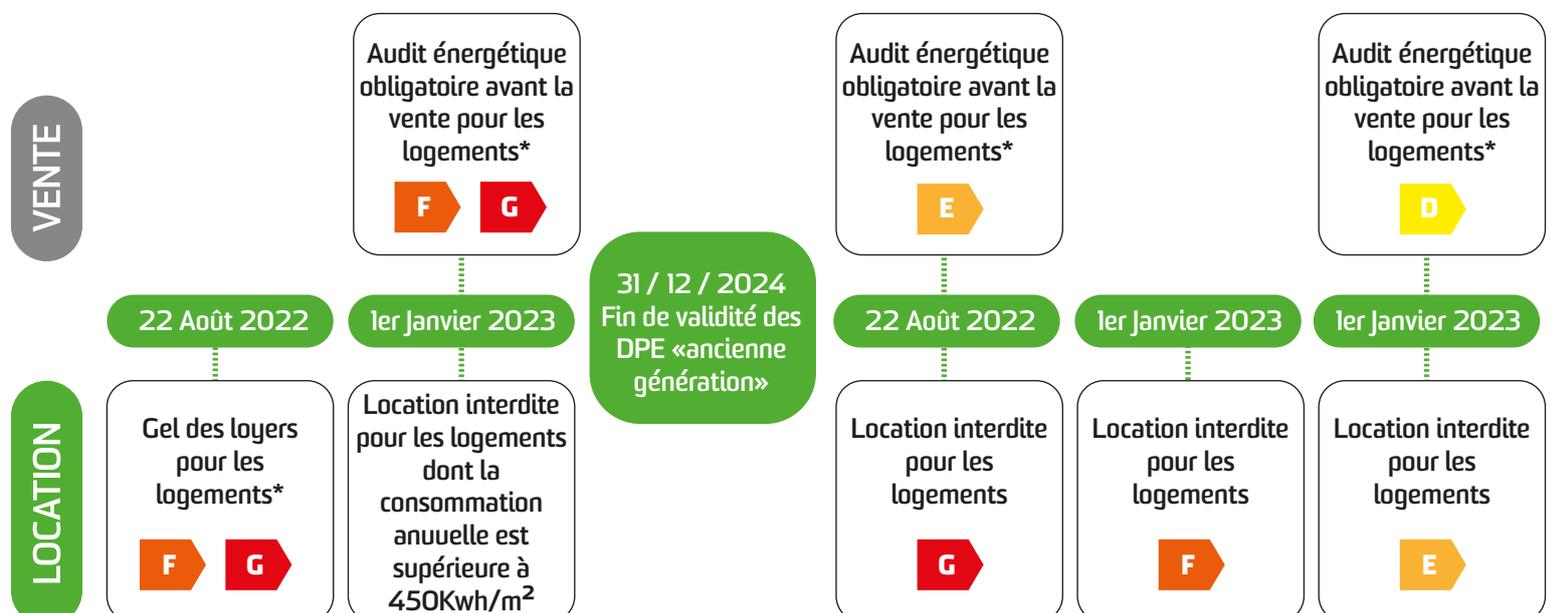
- 🏠 Des clés pour se positionner sur l'achat d'un bien,
- 🏠 Un décryptage du DPE ou de l'audit du logement,
- 🏠 Une aide à l'achat grâce aux conseils avisés du Conseiller France Rénov,
- 🏠 Un outil d'aide à la décision pour se projeter dans un projet de travaux et ses financements,
- 🏠 Un partenariat avec une mission de service public, vecteur d'une relation de confiance et d'un parcours accompagné de vos clients.

Pour plus d'information : www.francerenov.gov.fr et www.sm-flandreetlys.fr

Syndicat Mixte
**FLANDRE
ET LYS**

Les 5 dates clés du DPE

*Pour les maisons individuelles et les biens en monopropriété



*Pour les contrats conclus ou renouvelés à compter du 24 / 08 / 2022

Les étapes d'un projet de vie et de rénovation d'un bien immobilier

Les étapes

Le Conseiller France Rénov, ses missions :

01

Recherche du bien avec un agent immobilier



Évaluer les travaux à envisager

02

Rédaction d'un compromis (notaire)



Calibrer le projet final
Rechercher des entreprises

03

Elaboration d'un plan de financement (conseiller bancaire)



Simuler les aides auxquelles le propriétaire à le droit

04

Finalisation de l'achat du bien (notaire)



Accompagner l'habitant dans ses démarches de demandes d'aides.

05

Réalisation des travaux par des professionnels du bâtiment qualifiés RGE



Vérifier les devis et appréhender et conseiller sur l'usage des matériaux (entretien, consommation, etc)

06

Occupation du logement, usages, sobriété énergétique, confort du ménage.



Suivre le ménage

Une rénovation thermique globale comprend :



rénovation performante

=



saine
qualité de l'air intérieur

+



préserve le bâti
non-pathogène

+



confortable
été comme hiver

1 SOL PLANCHER BAS
(isolation)

2 MURS
(isolation)

3 TOITURES
(isolation)

4 MENUISERIES

5 VENTILATION

6 CHAUFFAGE EAU CHAUDE

+ Traitement des ponts thermiques
+ Étanchéité à l'air
+ Migration de vapeur d'eau



Les avantages d'une rénovation performante :

- **Amélioration** du confort été/hiver,
- **Maîtrise des charges énergétiques** du ménage,
- **Valorisation** de son patrimoine bâti,
- **Participation** à l'atténuation du dérèglement climatique.



Pourquoi rénover dès l'achat d'un bien ?

- **Prévoir et garantir le financement** pour les travaux,
- **Programmer des travaux de rénovation** (énergétique et embellissement) facilite l'aménagement du nouveau logement et optimise les coûts,
- **Faciliter** l'emménagement et éviter les nuisances et la fatigue.

Votre contact : Guichet Unique de l'Habitat Flandre et Lys

Tél : 03 62 42 00 31 - Uniquement sur rendez vous

(Permanences téléphoniques pour un rendez-vous : lundi, mardi, jeudi, et vendredi de 9 h à 12 h 30) Mail : guh@sm-flandreetlys.fr

Service public gratuit proposé par le Syndicat Mixte Flandre et Lys

222 bis rue de Vieux Berquin 59190 Hazebrouck

www.sm-flandreetlys.fr

